

31 janvier 2026

Évolution des tarifs de péage au 1er février 2026

ALiS renforce ses offres commerciales pour accompagner le pouvoir d'achat

ALiS est concessionnaire, pour le compte de l'Etat, d'une section de 125 kilomètres de l'autoroute A28 reliant Rouen à Alençon. Conformément aux dispositions du contrat de concession, une évolution des tarifs de péage entrera en vigueur à compter du 1^{er} février 2026.

Des trajets à tarif réduit pour les usagers réguliers

Attentive aux enjeux actuels liés au pouvoir d'achat et aux besoins de mobilité du quotidien, ALiS propose des offres commerciales attractives permettant à ses clients de bénéficier de réductions significatives sur leurs trajets :

- L'offre **ALiS 50** propose une **réduction de 50%** appliquée sur un trajet prédéfini, à partir de 20 trajets mensuels effectués sur le réseau ALiS ;
- L'offre **ALiS 25** propose une **réduction de 25%** sur l'ensemble des trajets dès lors que 75€ de péage sont dépensés sur le mois sur le réseau ALiS.

L'ensemble des offres commerciales est disponible sur le site internet d'ALiS : www.alis-sa.com

Pourquoi une évolution des tarifs ?

La révision des tarifs de péage intervient chaque année au 1er février, conformément au contrat de concession liant l'État et ALiS. Cette évolution est encadrée par des modalités fixées contractuellement et repose sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Chaque année, l'ensemble des tarifs est contrôlé et validé par les ministères en charge des Transports et de l'Économie, avant publication au Journal Officiel.

Les recettes de péage permettent à ALiS d'assurer l'exploitation du réseau avec la mobilisation continue de ses équipes, l'entretien et la modernisation de l'autoroute concédée, ainsi que le financement d'investissements structurants, notamment en 2026 avec d'importants travaux sur les aires de repos, les équipements péage et les ouvrages d'art.

Ces investissements contribuent à offrir à nos clients une autoroute sûre, fluide et respectueuse des territoires traversés.

Le détail des tarifs de péage applicables sur le réseau ALiS est disponible ici www.alis-sa.com à compter du 1^{er} février 2026.

Contact Presse :

Camille MASSU

Directrice Exploitation

06 12 22 27 70

c.massu@alis-sa.com

